

Retraite : Mobilisés, déterminés pour gagner !

Partout dans les entreprises, localités, départements d'Ile-de-France, les actions unitaires se multiplient pour faire entendre le refus majoritaire d'une réforme de retraite injuste, inacceptable, inefficace.

Salariés du privé et du public, jeunes, retraités : tous exigent le respect de la démocratie et l'ouverture immédiate de véritables négociations.

Le gouvernement ne peut rester sourd à cette mobilisation exceptionnelle.

Les réponses du Président de la République et du patronat ne peuvent se limiter aux atteintes au droit de grève, aux réquisitions abusives, aux interventions policières. Tout cela ne fait qu'attiser la colère. Ce n'est jamais en restreignant les libertés qu'on assure l'autorité publique.

La repression, le mépris : c'est inacceptable !

Nous interpellons les parlementaires : la réforme régressive de la retraite ne doit pas être adoptée.

Une chose est sûre la mobilisation est intacte, toutes les initiatives vont contribuer à maintenir la mobilisation pendant et après la période de congès.

Deux nouveaux rendez-vous sont proposés :

Le jeudi 28 octobre journée nationale de grèves et de manifestations, rendez-vous à République à 13 heures.

Le Samedi 6 novembre journée de mobilisations, manifestations pour dire non à une éventuelle promulgation de la loi, et à nouveau exiger l'ouverture de réelles négociations.

**Retraite : Ne pas voter cette loi
Ouvrir de vraies négociations**

**Jeudi 28 octobre 2010 à 13H00
République - Saint Augustin
Journée massive de grèves et
de Manifestations unitaires
à l'appel des organisations d'Ile-de-France
CGT - CFDT - CFE/CGC - CFTC - FSU - UNSA**



Communiqué

CFDT, CFE/CGC, CFTC, CGT, FSU, UNSA

Les journées du samedi 16 et du mardi 19 octobre 2010 confirment que la mobilisation est ancrée dans la durée à un haut niveau. Ce sont des millions de salariés qui dans le cadre de ces 6 journées d'action depuis début septembre affirment vouloir une autre réforme des retraites juste et efficace et l'ouverture de négociations avec les syndicats.

L'ampleur des mobilisations confirme qu'au-delà de la réforme des retraites, l'emploi, les salaires, les conditions de travail mais aussi l'avenir des jeunes sont restés sans réponses efficaces notamment depuis l'aggravation des situations liée à la crise financière de 2008. Les organisations syndicales conviennent de travailler ensemble sur ces questions dans les semaines à venir afin d'interpeller le gouvernement et le patronat.

Différents sondages réalisés ces derniers jours confirment que le mouvement recueille un très large appui de la population confirmant que c'est par un large débat public et une véritable concertation en amont qu'il faut aborder une réforme importante comme celle des retraites.

Les organisations syndicales appellent leurs organisations à poursuivre leurs mobilisations afin de rassembler le plus grand nombre et d'amplifier le soutien de l'opinion publique. Elles appellent leurs organisations dans les territoires, les entreprises, les administrations à poursuivre les initiatives unitaires. Elles veilleront au respect des biens et des personnes.
Le Jeudi 21 octobre

tenu de son attitude intransigeante, de son absence d'écoute et de ses provocations à répétition. Il ne peut pas répondre à la situation actuelle par le déni et la répression.

Les organisations syndicales appellent solennellement le gouvernement et les parlementaires à ne pas adopter cette réforme en l'état.

Les organisations syndicales confirment que c'est par un large débat public et une véritable concertation en amont qu'il faut aborder une réforme importante comme celle des retraites.

Fortes du soutien des salariés, des jeunes et d'une majorité de la population et face à une attitude intransigeante du gouvernement et du chef de l'Etat, les organisations syndicales décident de continuer et d'élargir la mobilisation.

Elles décident de deux nouvelles journées de mobilisation :

■ le jeudi 28 octobre : une journée nationale de grèves et de manifestations dans la semaine du vote au Parlement.

■ le samedi 6 novembre : une journée de mobilisations et de manifestations avant la promulgation de la loi par le chef de l'Etat.

Les organisations syndicales se retrouveront le 4 novembre.

Jeudi 28 octobre : Journée massive de grèves et de manifestations unitaires

13h00 - République - Saint Augustin

Je me syndique à la CGT !

Nom:Prénom:.....Age:.....

Adresse:

.....Ville:.....Code Postal:.....

Tél:.....E-mail:.....

Entreprise:.....

Ville et code postal de votre entreprise:.....

A renvoyer à : Union Régionale CGT Île-de-France 263 rue de Paris, case 455, 93514 Montreuil cedex
Tél.: 01 48 18 83 92 - Fax : 01 48 51 68 97 - Email: urif@cgt.fr - www.urif.cgt.fr

